

CONTHEY

Un cycliste de 43 ans décède



Un cycliste de 43 ans a perdu la vie vendredi dernier vers 6 h 30 sur la route principale qui relie Aven à Erde, sur la commune de Conthey. Le Genevois domicilié dans la région aurait chuté après avoir percuté un engin de chantier dans la zone des travaux. Les secours n'ont pu que constater le décès du malheureux, indique jeudi la police cantonale dans un communiqué. Lors de l'accident, le chantier n'était pas encore en activité.

Une enquête a été ouverte pour clarifier les circonstances du drame. **AMA**

13 500

francs, c'est la somme que le Rotary Club de Sion-Rhône a remise, fin novembre, à l'association Cœur Wallis.

Cette dernière promeut la prise en charge rapide des patients victimes d'un arrêt cardio-respiratoire (ACR) en Valais. Grâce à ce don, l'association pourra acquérir dix défibrillateurs accessibles 24 heures sur 24 et les mettre à disposition de la population. A ce jour, avec le dispositif actuel, douze vies ont pu être sauvées sur le territoire valaisan. Lors d'un ACR, les chances de survie du patient augmenteront si la réanimation est effectuée dans les dix minutes.



La fondation Carbon Free Valais a pour objectif de rendre le ciel valaisan toujours plus pur. LDD

Une fondation pour décarboner le Valais

PAR PASCAL.GUOX@LENOUVELLISTE.CH

ENVIRONNEMENT

Une fondation pour aider à décarboner le Valais? C'est le concept original lancé cette semaine par la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie (CVCI). Avec le soutien de partenaires de poids (la Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand, la Banque cantonale du Valais, FMV SA, Oiken SA et l'Antenne Région Valais romand) ainsi que le soutien technique de la société BTEE SA, la CVCI a imaginé créer un fonds destiné à valoriser les sociétés soucieuses de leur empreinte écologique.

Entre 3000 et 5000 francs de facture

«Avec la Vision 2060 du Conseil d'Etat, le Valais poursuit des objectifs climatiques ambitieux pour 2035. Les entreprises valaisannes y adhèrent sans réserve avec le soutien des communes», avance Vincent Riesen, directeur de la chambre. Avec la création de cette fondation baptisée Carbon Free Valais, les porteurs de ce

projet entendent réunir un maximum d'entreprises labellisées et d'accord de verser 20 francs par tonne de CO₂ émise. La facture devrait varier entre 3000 francs pour les petites entreprises d'une dizaine de collaborateurs à 5000 pour les plus grandes.

Les fonds ainsi récoltés seront ensuite appelés à alimenter des projets locaux de réduction d'émissions de CO₂, mais lesquels? «Il est encore trop tôt pour en parler. Mais des pistes ont déjà été explorées.» Le fonds pourrait par exemple venir aider des entreprises à concrétiser un plan de mobilité commun ou à promouvoir une économie de proximité.

Toutes les entreprises valaisannes sont visées par cette action, des plus grandes aux plus petites. «Notre canton a déjà pas mal avancé dans ce domaine. Près de 300 sociétés participent ainsi aux actions de l'agence pour l'économie d'énergie qui a permis de réduire leurs émissions de CO₂ de 30% depuis 2000», rappelle Vincent Riesen.

La flexibilité du nouvel instrument lancé en ce début décembre devrait permettre d'accélérer le mouvement.

Un label, un fonds, une communauté

Concrètement, la fondation discernera un label Carbon Free Valais aux entreprises qui s'engagent à réduire leur empreinte carbone par des mesures spécifiques. «Le label, valable une année, pourra être attribué à des produits, des services, des processus, des manifestations ou une entreprise dans sa globalité.» La fondation s'engage aussi à organiser des séminaires, des conférences et des formations sur les problématiques environnementales, énergétiques et climatiques. «La collectivité pourra constater les effets concrets des compensations dans des projets concentrés en Valais, et non plus dispersés à l'étranger», promet Vincent Riesen qui rappelle que le Valais devient ainsi le deuxième canton à disposer d'un tel atout déjà actif à Fribourg.

PANDÉMIE

La situation s'améliore aux soins intensifs

Hier, parmi les Valaisans infectés par le coronavirus hospitalisés à l'Hôpital du Valais et à l'Hôpital Riviera-Chablais, 21 étaient traités aux soins intensifs (quatre de moins que mercredi). Ce chiffre était monté jusqu'à un maximum de 37 le 8 novembre. Depuis, le recul est particulièrement lent.

Le nombre de patients intubés (qui font partie des personnes aux soins intensifs) reste élevé, puisqu'il était encore de 19 hier. La situation s'améliore donc, mais elle reste encore assez tendue. Parmi les lits en soins intensifs et en soins continus de l'Hôpital du Valais et de l'Hôpital du Chablais, 82% étaient occupés hier à 14 heures, dont 49% par des patients Covid. Pour le seul Hôpital du Valais, cela signifie que sur les 33 lits en soins intensifs, 25 sont occupés, dont 14 par des patients Covid. La situation connaît une amélioration plus importante en soins aigus. A l'Hôpital du Valais (sans Rennaz donc), sur les 300 lits aigus mis en place pour les patients Covid, 95 étaient occupés hier en début d'après-midi. Soit moins de 1 sur 3. Globalement, le nombre d'hospitalisations est en net recul. Il y a une semaine, le 26 octobre, il y avait encore 200 patients Covid valaisans hospitalisés. Hier, ce chiffre est tombé à 138 (seize de moins que mercredi). On est loin de la situation qui prévalait le 8 novembre dernier, avec 345 hospitalisations simultanées.

Hier, le Service valaisan de la santé publique a annoncé sept nouveaux décès liés au coronavirus. Ils sont survenus sur une longue période, entre le 5 novembre et le 1er décembre. Depuis le début de la pandémie, le nombre de décès liés au Covid s'élève à 516 en Valais. Le nombre de cas positifs diminue encore. Le Valais a annoncé hier 129 nouvelles contaminations à l'Office fédéral de la santé publique. **JYG**

ENVOL

Sion: 20 millions pour l'avion électrique



Vingt millions de francs. C'est la somme réunie par la société H55 qui développe le futur avion électrique depuis Sion. La firme annonce dans un communiqué avoir augmenté son capital, grâce à l'apport «de nouveaux investisseurs basés en Suisse et dans la Silicon Valley». Dans le lot se trouve l'Etat du Valais. Cet apport financier devrait permettre d'avancer avec le projet. Les responsables de H55 espèrent pouvoir décrocher la certification du système de propulsion de l'avion électrique en 2022. Ancien pilote de «Solar Impulse», aventure qui est à l'origine de H55 qu'il a fondé et qu'il préside, André Borschberg explique: «Notre première étape est de rendre électrique les avions pour la formation de pilotes. Nous prévoyons ensuite de développer des systèmes de propulsion plus complexes destinés aux avions de quatre à six places, puis aux avions de transport régionaux et aux avions à décollage vertical.» On rappellera que l'avion électrique de H55 n'est pas seulement un concept en développement. En juin 2019, il a volé à Sion devant la presse. **JYG**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

82 propositions pour le parc naturel du Trient

La création d'une maison du patrimoine, un observatoire pour la faune ou devenir le premier parc naturel régional de Suisse estampillé «zéro carbone», les citoyens des sept communes concernées par la création d'un parc naturel régional autour de la vallée du Trient ont proposé leurs projets. Huitante-deux propositions ont été déposées sur une plateforme en ligne. Huit ont été avancées par le bureau SEREC, qui accompagne les communes de Salvan, Finhaut, Trient, Vernayaz, Evionnaz, Martigny-Combe et Saint-Maurice dans le processus de création. «C'est une bonne participation. Nous ne savions pas à quoi nous attendre, mais là nous sommes ravis de la mobilisation citoyenne»,

réagit Florian Piasenta, coprésident du comité de pilotage (Copil) et président de Salvan. «Plusieurs projets se rejoignent. Certains sont importants alors que d'autres sont facilement réalisables. Le Copil va à présent les analyser pour passer à la phase de concrétisation.»

Premiers projets en 2021

Le Copil entend réaliser les premiers projets en 2021. Encouragés par la Confédération, les parcs naturels régionaux bénéficient de subventions. Chaque projet est soutenu à hauteur de 50% par le canton et la Confédération. Pour 2021, les sept communes ont chacune budgétisé 10 000 francs pour le développement du parc. Sur ces 70 000 francs, une moitié sera dévolue à l'adminis-



S'il se réalise, le parc naturel régional de la vallée du Trient s'étendra sur sept communes et couvrira 222 kilomètres carrés. LE NOUVELLISTE

tration et à la gestion de projet, l'autre servira au lancement des premières réalisations.

Le comité de pilotage présentera une synthèse de la consultation publique à la mi-janvier. **SD**

PUBLICITÉ

outlet
MIGROS
Sion

10.-
BON

de réduction

Achat minimum 50.- par bon
Maximum 4 bons par achat, jour et personne

Valable jusqu'au 12.12.2020 sur présentation du bon
Rue du Manège 2, Sion Champsec